



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insuffisance et gestion du parc automobile des brigades de gendarmerie
Question écrite n° 10562

Texte de la question

Mme Mathilde Feld attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la dégradation du parc automobile de la gendarmerie nationale et sur les conséquences opérationnelles de sa gestion actuelle, notamment en Gironde. Dans de nombreuses brigades rurales, le nombre de véhicules disponibles est notoirement insuffisant et leur vétusté compromet la capacité d'intervention rapide sur le terrain. De plus, la procédure de réparation imposée aux unités, les oblige à acheminer leurs véhicules vers des centres habilités situés à Bordeaux ou Agen et engendre des délais considérables, souvent de six à huit mois, avant leur restitution. Cette organisation, lourde et centralisée, prive durablement les brigades de moyens de déplacement essentiels à leurs missions de sécurité publique et d'intervention d'urgence, alors même que de nombreux garages de proximité disposent des compétences nécessaires pour effectuer ces réparations. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour revoir la gestion et la maintenance du parc automobile de la gendarmerie, en privilégiant des solutions locales plus souples et réactives, permettant de réduire les délais d'immobilisation et de garantir la disponibilité des véhicules opérationnels.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Feld](#)

Circonscription : Gironde (12^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10562

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2025](#), page 8656